



Permis de travail stage COOP

Aide-mémoire : Demande, renouvellement et modification

L'expérience professionnelle fait partie intégrante d'un certain nombre de programmes à l'ÉTS. Si vous désirez faire un stage coopératif dans le cadre de vos études à l'ÉTS, vous avez l'obligation d'avoir un permis de travail stage COOP (PTSC) valide pour la durée de votre stage, et ce peu importe la session à laquelle vous effectuerez ce stage (session d'été incluse). Le PTSC est aussi nécessaire pour avoir accès aux offres de stage, mais n'est pas obligatoire pour l'inscription au cours PRE811.

Frais et délais de traitement

- Aucuns frais n'est exigé pour l'obtention du permis de travail stage COOP.
- Si vous n'avez pas obtenu votre PTSC dans le cadre de votre demande de permis d'études, il est possible de faire cette demande en ligne, du Canada. Les [délais de traitement](#) varient généralement autour de **3 à 4 mois**.

Document à joindre à votre demande

En plus des documents qui vous seront demandés dans la liste de contrôle, n'oubliez pas de joindre les documents suivants de l'ÉTS.

- *Baccalauréat*: La lettre d'admission de l'ÉTS (elle indique que le stage fait partie intégrante de votre programme d'études)
- *Maîtrise – projet (M. Ing.)*
 - Admission à partir de l'hiver 2021 : Utilisez votre lettre d'admission (mention stage à la page 2)
 - Admission antérieure à l'hiver 2021 : Faire une [demande d'attestation en ligne](#) « Lettre pour demander le permis de stage COOP ».
 - Frais : 10\$
 - Délais : environ 5 jours ouvrables

Procédure pour faire la demande initiale ou le renouvellement du PTSC

* Au cours de cette demande, on vous demandera le numéro d'établissement d'enseignement désigné de l'ÉTS - **019359201210**

Demande en ligne – Dans le cadre de la demande du permis d'études

- Première demande - Répondre « oui » à la question : *Est-ce que l'expérience professionnelle fait partie intégrante de votre programme d'études? »*
- Renouvellement – Répondre « oui » à la question : *Voulez-vous aussi demander un permis de travail?*

Joindre le document approprié de l'ÉTS (voir section « Document à joindre » ci-haut).

1. Demande en ligne – Dans le cadre d’une demande distincte du permis d’études

Étape 1 : Accédez à votre [compte MonCIC](#)

Étape 2 : Cliquez sur « Présenter une demande pour venir au Canada »

Étape 2 : Le système vous guidera en vous posant une série de questions. Vous devrez répondre comme indiqué ci-dessous :

Êtes-vous étudiant à temps plein à un établissement postsecondaire participant et voulez-vous travailler hors campus jusqu'à 20 heures par semaine? *(requis)* ?

Non

Avez-vous obtenu votre diplôme d'un établissement postsecondaire canadien participant où votre programme d'étude était à temps plein et durait au moins huit mois? *(requis)*

Non

L'expérience de travail au Canada fait-elle partie de votre programme d'études? *(requis)*

Oui

Vous devriez arriver au résultat ci-dessous :



Étape 5 : À la fin du questionnaire, vous devrez téléverser les documents requis. Vous n’avez pas à signer le formulaire IMM5710.

Comment remplir le formulaire IMM5710 correctement

Section Première :

Réponse au Point 3 : *Un permis de travail initial pour un nouvel employeur*

Section Détail du travail prévu au Canada :

Pour quel genre de permis de travail effectuez-vous une demande ?

Réponse : *Permis de travail en vertu du programme de stage coop*

Section Détail du travail prévu au Canada :

Nom et adresse de l'employeur :

Réponse : *École de technologie supérieure, 1100 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, QC, H3C 1K3*

Titre :

Réponse : *Stagiaire en génie*

Titre de l'emploi :

Réponse : *Stagiaire en génie*

Réception du permis

- Lorsqu'une demande de permis est présentée au Canada, le permis est envoyé par la poste à votre adresse de résidence au Québec.
- Si vous modifiez votre adresse postale après avoir soumis une demande, vous devez en aviser IRCC.

Particularités

Employeur

Votre permis indiquera le nom de l'ÉTS comme employeur. Cela ne veut pas dire que vous serez restreint à un emploi sur le campus. Cela signifie plutôt que vous ne pourrez pas utiliser ce permis pour autre chose que pour une activité universitaire créditée. Si votre employeur doute, référez-le au [lien suivant](#).

Emplacement / Occupation

Votre permis indiquera vraisemblablement « ouvert » ou « Montréal » dans emplacement, et « inconnu » ou « Any » dans occupation. Pour rappel, les stages doivent se faire à l'intérieur du Canada et la location est conditionnelle à l'accord des services d'enseignement coopératif.

Demande de modification du PTSC

Si des données inexactes se retrouvent sur votre permis de travail, ou les sections «Employeur», «Emplacement» ou «Occupation» comportent des restrictions ou des informations erronées, vous devrez faire une [demande de modification de documents de résidents temporaires valides](#).

Procédure

- Remplissez et signez le formulaire IMM 1436.
 - Dans la section «C - case 2 », expliquez que votre permis de travail stage coop n'est pas conforme et indiquez les informations qui doivent être modifiés.
- Regroupez tous les documents demandés, dont l'original de votre Permis de travail.
- Envoyez le tout par courrier recommandé à l'adresse indiquée dans le formulaire.

Les délais de traitement pour ce genre de demande varient régulièrement (entre 1 et 3 mois). Consulter le [site web d'IRCC](#) pour connaître les délais actuels.

Demande à la frontière canadienne

Il peut être possible de demander ce permis de travail à un point d'entrée au Canada. La demande est alors traitée par un agent des services frontaliers du Canada et le permis est émis sur place.

Le 'tour du poteau', c'est quoi?

Le dépôt d'une demande à un point d'entrée terrestre implique de sortir du territoire canadien pour repasser la frontière. La personne qui demande à entrer de nouveau au Canada est alors soumise aux contrôles douaniers d'usage. *L'ÉTS ne recommande pas les demandes à un point d'entrée au Canada.*

Procédure

- Il n'y pas de formulaire à remplir, mais il faut s'assurer d'avoir en main les documents justificatifs nécessaires, dont la lettre de l'ÉTS confirmant qu'un stage est prévu à votre cursus.
- Pour connaître les autres justificatifs, faites une [simulation de demande en ligne](#), ou consultez la [liste de contrôle des documents](#) relative à cette demande.

Admissibilité

- Être dispensé de l'exigence *d'obtenir un visa de résident temporaire* ([source](#)).

ATTENTION! Respectez les heures de services pour le traitement des demandes de permis de travail à la frontière [au lien suivant](#). Comme un nombre limité de demandes est traité chaque jour sur la base du premier arrivé, premier servi, il est préférable d'arriver quelques heures à l'avance pour augmenter vos chances d'être sélectionné et d'éviter les postes trop achalandés (ex. : Lacolle)

Questions, enjeux?

- Visiter notre page web « [Travailler au Canada comme étudiant international](#) »
- Si vous rencontrez des enjeux quant à vos documents officiels, contactez les Services aux étudiants à l'adresse suivante : etudiantsetrangers@etsmtl.ca